

FILIERE SPORTIVE

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Conseiller des Activités Physiques et Sportives (Catégorie A)	<p>INTERNE : ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p> <p>EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national ou reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat ou d'un titre ou diplôme homologué au moins au niveau II des titres et diplômes de l'enseignement technologique, en application de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971 susvisée.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg14.fr :</u> du 5 juin 2012 au 27 juin 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u> 5 juillet 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur</p>	8 novembre 2012	CDG 14 pour le Grand Ouest	
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2ème classe Niveau III (Catégorie B)	<p>INTERNE : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.</p> <p>EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires du diplôme homologué au niveau III mentionnés ci-dessous ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. Le diplôme mentionné ci-dessus est le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS), spécialité "perfectionnement sportif", complété du certificat de spécialisation "sauvetage et sécurité en milieu aquatique" pour les mentions de ce diplôme relevant du secteur aquatique ou de la natation.</p> <p>3ème CONCOURS : ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles privées ou d'un ou plusieurs des mandats mentionnés au 3° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent être exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du deuxième grade du cadre d'emplois concerné. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou de plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément prises en compte qu'à un seul titre.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u> du 5 juin 2012 au 4 juillet 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u> 12 juillet 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs</p>	8 novembre 2012	CDG 35	CDG 22 CDG 29 CDG 56
				CDG 50	CDG 14 CDG 27 CDG 61 CDG 76
				CDG 72	CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 85
Educateur des Activités Physiques et Sportives Niveau IV (Catégorie B)	<p>INTERNE : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.</p> <p>EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes homologués au niveau IV mentionnés ci-dessous ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007. Les diplômes mentionnés ci-dessus sont, d'une part le brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) et, d'autre part, le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) délivré dans le domaine du sport.</p> <p>3ème CONCOURS : ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles privées ou d'un ou plusieurs des mandats mentionnés au 3° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984. Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent être exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du premier grade du cadre d'emplois concerné. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou de plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément prises en compte qu'à un seul titre.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u> du 5 juin 2012 au 4 juillet 2012</p> <p><u>Date limite de dépôt :</u> 12 juillet 2012</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs</p>	8 novembre 2012	CDG 27	CDG 14 CDG 50 CDG 61 CDG 76
				CDG 35	CDG 22 CDG 29 CDG 56
				CDG 72	CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 85

FILIERE SPORTIVE

Intitulé de l'examen	Conditions d'accès à l'examen	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Examen organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 1ère classe <u>Avancement de grade</u> (Catégorie B)	Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins deux ans dans le 5ème échelon du grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emplois de catégorie B ou de même niveau	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdq35.fr :</u> 11 septembre 2012 au 3 octobre 2012 <u>Date limite de dépôt :</u> 11 octobre 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	22 janvier 2013	SIC pour le Grand Ouest	
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2ème classe <u>Avancement de grade</u> (Catégorie B)	Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 4ème échelon du grade d'éducateur des activités physiques et sportives et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdq35.fr :</u> 11 septembre 2012 au 3 octobre 2012 <u>Date limite de dépôt :</u> 11 octobre 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	22 janvier 2013	SIC pour le Grand Ouest	
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 2ème classe <u>Promotion interne</u> (Catégorie B)	Ouvert aux membres du cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins dix ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdq35.fr :</u> du 5 juin 2012 au 4 juillet 2012 <u>Date limite de dépôt :</u> 12 juillet 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	8 novembre 2012	SIC pour le Grand Ouest	
Educateur des Activités Physiques et Sportives <u>Promotion interne</u> (Catégorie B)	Ouvert aux membres du cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives, titulaires des grades d'opérateur qualifié et d'opérateur principal, comptant au moins huit ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat, dont cinq années au moins dans le cadre d'emplois des opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdq35.fr :</u> du 5 juin 2012 au 4 juillet 2012 <u>Date limite de dépôt :</u> 12 juillet 2012 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	8 novembre 2012	SIC pour le Grand Ouest	